

Annexe F : Liste de conditions générale / Critères de sélection.

Africa Agribusiness Window 3- Investing in Women(IIW) Burkina Faso			
1	<p>Le but d'Africa Agribusiness Window 3- Investing in Women(IIW) est de contribuer à la promotion de l'égalité entre les sexes, de la sécurité alimentaire et de la croissance inclusive en réduisant la pauvreté rurale en Afrique subsaharienne grâce à l'autonomisation économique des femmes. L'IIW est un projet de fonds de US\$ 50 millions qui sera piloté avec un investissement initial de US\$ 5,9 millions.</p> <p>Les objectifs de l'IIW sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer l'accès au financement pour les entreprises appartenant à ou dirigées par des femmes et les entreprises qui créent des opportunités économiques pour les femmes dans les zones rurales, par exemple par la création d'emplois, les liens avec les marchés, les fournisseurs d'intrants / produits / services tout au long de la chaîne de valeur ; 2. Fournir une assistance technique ciblée au développement des entreprises et un renforcement des capacités en matière d'intégration de la dimension de genre pour les entreprises ; 3. Défendre et sensibiliser à l'analyse de rentabilisation de l'investissement en faveur des femmes. <p>Le Fonds IIW est financé par l'aide britannique du gouvernement britannique.</p>		
2	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">Durée du programme</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • 5 ans (2018-2022) </td> </tr> </table>	Durée du programme	<ul style="list-style-type: none"> • 5 ans (2018-2022)
Durée du programme	<ul style="list-style-type: none"> • 5 ans (2018-2022) 		
3	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">Géographie</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Burkina Faso <p>Le financement est disponible pour les entreprises qui exercent une activité commerciale ou qui ont un plan stratégique pour entrer sur le marché de l'agroalimentaire au Burkina Faso. Tout le financement est réservé aux activités spécifiques du Burkina Faso.</p> </td> </tr> </table>	Géographie	<ul style="list-style-type: none"> • Burkina Faso <p>Le financement est disponible pour les entreprises qui exercent une activité commerciale ou qui ont un plan stratégique pour entrer sur le marché de l'agroalimentaire au Burkina Faso. Tout le financement est réservé aux activités spécifiques du Burkina Faso.</p>
Géographie	<ul style="list-style-type: none"> • Burkina Faso <p>Le financement est disponible pour les entreprises qui exercent une activité commerciale ou qui ont un plan stratégique pour entrer sur le marché de l'agroalimentaire au Burkina Faso. Tout le financement est réservé aux activités spécifiques du Burkina Faso.</p>		
4	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">Chaînes de Valeur</td> <td> <p>L'IIW soutiendra largement les agroentreprises dans les chaînes de valeur énumérées ci-dessous (mais sans s'y limiter) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Céréales • Fruits • Oléagineux • Tubercules, Manioc par exemple • Coton </td> </tr> </table>	Chaînes de Valeur	<p>L'IIW soutiendra largement les agroentreprises dans les chaînes de valeur énumérées ci-dessous (mais sans s'y limiter) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Céréales • Fruits • Oléagineux • Tubercules, Manioc par exemple • Coton
Chaînes de Valeur	<p>L'IIW soutiendra largement les agroentreprises dans les chaînes de valeur énumérées ci-dessous (mais sans s'y limiter) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Céréales • Fruits • Oléagineux • Tubercules, Manioc par exemple • Coton 		

4	Domaines cibles	<p>Les entreprises qui travaillent dans tous les aspects de la chaîne de valeur agricole sont invitées à soumettre des idées d'investissement allant de la production, de la récolte et du stockage à la commercialisation en passant par la promotion des femmes en tant que petits producteurs ou employés dans des secteurs et des environnements où elles ont été traditionnellement sous représentées. Les domaines prioritaires pouvant être financés comprennent (mais sans s'y limiter) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des agrégateurs de marché qui offrent de nouvelles opportunités de marché fiables aux petites exploitantes pour accroître leurs bénéfices et leurs revenus. • Les agro-industries travaillant avec des coopératives et des syndicats avec un nombre important de petites exploitantes agricoles ; • Les entreprises d'information et de presse fournissant des services d'information sur le marché aux agricultrices à petite échelle au moyen de plateformes de financement traditionnelles et numériques ; • Les agro-transformateurs et les entreprises manufacturières créent des opportunités économiques pour les femmes par la création d'emplois et en tant que fournisseurs de produits / services tout au long de la chaîne de valeur ; • Les prestataires de services financiers fournissant des produits de financement innovants aux femmes dans l'agroalimentaire ;
5	Fonds disponibles	<p>Les candidats doivent soumettre une demande de financement justifiant leurs besoins pour l'entreprise et / ou l'idée à financer, le montant du financement et la durée du projet : Le financement doit être utilisé pour un projet spécifique au Burkina Faso, par ex. l'extension d'une entreprise existante ou la réplique / expansion vers un nouveau marché. Les candidats peuvent demander une gamme de financement en fonction de leurs étapes de développement (subventions et / ou prêts sans intérêt):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds minimum de US\$ 100 000 • Prime maximale de US\$ 1 million <p>Le financement est assujéti à un certain niveau de financement (voir Contribution de contrepartie) : Les versements de financement seront basés sur des jalons, où les décaissements se basent sur des jalons mutuellement convenus qui doivent être atteints.</p> <p>Durée du contrat : 5 ans</p>
6	Contributions de contrepartie	<p>L'IIW exigera une contribution de contrepartie de la part du demandeur afin de démontrer l'intérêt et la confiance de la communauté des investisseurs au sens large. L'acceptation du financement de contrepartie est soumise à l'approbation du Gestionnaire de la compétition. Les exigences de financement de l'IIW sont de 1: 0,5 en fonction de la valeur de la demande. Les contributions de contrepartie peuvent être effectuées soit en espèces,</p>

soit en une combinaison « en espèces » et / ou « en nature », comme indiqué ci-dessous :

Type de contrepartie accepté

En espèces

Lorsqu'au moins une autre partie (par exemple, une société de capital-risque, un investisseur d'impact, un incubateur / accélérateur, un opérateur de téléphonie mobile, une fondation ou le fondateur) accepte de fournir un financement au demandeur de financement de l'IIW. Les preuves acceptées comprennent un protocole d'accord ou un contrat signé, un relevé bancaire et une lettre confirmant le montant total déboursé ou à déboursé par l'autre partie. Les documents soumis au Fonds concernant les engagements correspondants doivent inclure toutes les conditions, les délais et toute autre considération.

Les exemples comprennent :

- Financement d'investissement (financement par actions)
- Investissement d'impact
- Financement participatif
- Subventions (des gouvernements, des fondations ou des ONG).

En nature

La contrepartie en nature comprend toute contribution significative et quantifiable au projet qui n'est pas financière. Les candidats doivent être en mesure de quantifier et de démontrer les résultats obtenus par toute correspondance en nature pour le projet proposé.

Dans les cas où une contrepartie en nature est offerte, le Fonds discutera avec le demandeur de la meilleure façon de convenir de l'engagement et de l'évaluation du financement du jumelage. Par exemple : un accord contractuel de soutien d'un incubateur local (fournissant la valeur monétaire équivalente du service).

Les exemples comprennent :

- Utilisation de biens, services et installations (tels que des logiciels)
- Temps de gestion
- Fourniture et accès aux équipements
- Matériaux spéciaux
- Assistance technique

7	Support supplémentaire disponible	<p>L'offre d'assistance comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Jumelage Business to business (B2B) afin de favoriser l'échange d'apprentissages et d'interventions commerciales ayant un fort impact sur le développement social et économique, en particulier sur les femmes rurales et périurbaines. ● Fourniture d'une assistance technique ciblée sur les services de développement des affaires, comme l'exige l'entreprise en portefeuille. ● Prix de l'intégration de la dimension de genre qui récompensent les bénéficiaires qui apportent des changements significatifs à leurs processus pour qu'ils prennent en compte la problématique de genre et créent des opportunités accrues pour les femmes tout au long de la chaîne de valeur.. ● Accès à des financements supplémentaires via nos partenariats, y compris via AECF Connect.
8	Impact socio-économique souhaité	<p>Les modèles d'entreprise doivent démontrer clairement comment ils apportent et maintiennent un changement systémique sur leurs marchés cibles et créent des améliorations mesurables des moyens de subsistance des femmes rurales. Plus précisément, cela signifie : améliorer les revenus des femmes ; créer des emplois décents pour les femmes dans toute la chaîne de valeur agricole ; accroître l'accès à des ressources telles que les intrants, les informations sur les marchés et les marchés pour les petites exploitantes agricoles.</p> <p>Pour l'inclusion des femmes, les entreprises devraient articuler leur stratégie pour répondre aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Inclure les femmes dans la propriété et la gestion de l'organisation ; ● Réduire le fossé entre les sexes en facilitant l'accès à des emplois offrant des salaires décents, des innovations dans les zones rurales et le renforcement du rôle des fournisseurs féminins dans leurs chaînes de valeur ; ● Pratiques commerciales sensibles au genre dans leurs opérations ; ● Avantages démontrables pour les petites exploitantes agricoles en termes d'aspects tels que la sécurité alimentaire et la nutrition ; ● Démontrer un engagement possible des femmes en tant qu'acteurs clés au sein de la chaîne d'approvisionnement et qu'il existe des opportunités potentielles pour que ces initiatives dirigées par des femmes deviennent des PME ;

		Pendant toute la durée du financement (subventions et prêts sans intérêt), les entreprises doivent démontrer qu'elles favorisent des résultats de développement durable dans leurs communautés et marchés cibles, en particulier l'autonomisation économique des femmes.
9	Entreprises éligibles	<p>Pour être éligible au financement, les entreprises doivent satisfaire aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être aligné sur les domaines d'intervention. • Être en mesure de démontrer l'engagement d'un financement équivalent de l'AECF, basé sur un ratio spécifique convenu. • Demander une subvention et un prêt sans intérêt dans les limites stipulées. • Se conformer aux fondamentaux des droits de l'homme nationaux et internationaux, aux normes du travail, aux lois de gestion de l'environnement. • Doivent être légalement enregistrées et physiquement établies dans le pays où elles font des affaires au moment de l'attribution des investissements par l'AECF. • Doivent être impliquées dans une entreprise qui ne figure pas sur la liste d'exclusion de la Société financière internationale (SFI), à savoir les entreprises soutenant le terrorisme, la production / le commerce d'armes, des matières radioactives, de tabac, etc. • Démontrer l'additionnalité, voir le guide de vue générale dans l'encadré 11 ci-dessous.
10	Critères de sélection	<p>Chaque candidat sera évalué et noté selon les critères suivants :</p> <p>Pour les entreprises commerciales privées (existantes ou start-ups) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démontrer comment le modèle économique produira et maintiendra l'impact social, en particulier sur le genre. • Décrire un modèle d'entreprise commercialement durable. • Démontrer comment l'analyse de genre a éclairé la conception du projet et comment cela aura un impact sur le projet. • Potentiel du marché et viabilité commerciale. • Démontrer les relations d'investissement / potentiel d'accès à des fonds de contrepartie, en tirant parti des financements supplémentaires et subséquents. • Démontrer la capacité de l'équipe de direction à mettre en œuvre l'activité / le projet proposé (ressources / capacités internes adéquates) - le siège social et le pays. • Démontrer la compréhension le contexte, les questions de genre et la culture du pays où le projet sera exécuté.
11	Classification de l'additionnalité	Bien que nous reconnaissons que le facteur d'additionnalité dépendra du contexte (la géographie, le secteur ... etc), voici une description de notre

		<p>vérification générale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Plus rapide : On peut s'attendre à ce que l'entreprise fasse l'investissement d'autres sources, mais dans plusieurs années à venir, ce qui signifie que l'impact sur le développement est retardé ou perdu. Les fonds de l'IIW peuvent accélérer les investissements et les activités proposés et créer un changement transformationnel plus rapidement ● Plus grande : On peut s'attendre à ce que l'entreprise fasse des investissements à partir d'autres sources, mais le financement de l'IIW multipliera l'impact sur le développement ou garantira le changement des systèmes de marché. ● Portée plus large : L'entreprise pourrait être amenée à investir à partir d'autres sources, mais le financement de l'IIW lui permettra d'élargir géographiquement la portée des biens ou services ou à différents groupes de bénéficiaires pour multiplier l'impact du développement. ● Plus inclusive : L'entreprise sera en mesure d'accéder à des personnes plus proches du bas de la pyramide qu'elle ne le ferait autrement, améliorant les avantages pour les personnes très pauvres, en particulier les femmes.
12	<p>Engagements des entreprises en portefeuille sélectionnées</p>	<p>S'ils sont sélectionnés, les candidats doivent s'engager à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Soutenir le plus haut niveau d'intégrité pour atteindre les objectifs spécifiés. ● Collaborer avec l'AECF pour finaliser les étapes du contrat et les ICP. Les indicateurs d'étape sont convenus avec l'AECF avant la signature du contrat. ● Engagement à rassembler, analyser et partager les enseignements du projet avec l'AECF. ● Dresser des rapports selon les horaires et les exigences convenus. ● Participer aux revues annuelles du projet AECF / Donateur. ● S'assurer que les données financières et autres systèmes de gestion sont accessibles à des fins d'audit sur demande.